

PHOTO
D'IDENTITE
RECENTE

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES D'ADMISSION EN FORMATION AIDE SOIGNANT(E)

CANDIDAT DE DROIT COMMUN

A compléter en MAJUSCULE

Nom (*de jeune fille pour les femmes mariées*) _____

Nom d'épouse _____

Prénoms _____

Profession du conjoint _____ Nombre d'enfants _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____

Nationalité _____

Téléphone _____ Portable _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Email _____ @ _____

TITRES D'INSCRIPTION : COCHER LA OU LES CASE(S) CORRESPONDANTE(S)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Diplôme Post-BAC
(préciser) _____ Année _____ | <input type="checkbox"/> Brevet des collèges |
| <input type="checkbox"/> Baccalauréat – Série _____ Année _____ | <input type="checkbox"/> Autre diplôme
(préciser) _____ Année _____ |
| <input type="checkbox"/> Equivalence Baccalauréat
Année _____ | <input type="checkbox"/> Aucun diplôme |
| <input type="checkbox"/> Titulaire BEP ASSP ou SAPAT
Année _____ | |
| <input type="checkbox"/> Candidats Terminale
Série _____ | |

PRISE EN CHARGE FINANCIERE ENVISAGEE

- Congé individuel de formation Pôle emploi Autre (préciser) _____

J'accepte sans réserve le règlement qui régit le concours.

Je soussigné(e) _____ atteste sur l'honneur l'exactitude
des renseignements mentionnés sur ce document.

A _____ le _____

SIGNATURE DU CANDIDAT

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

CONDITIONS D'INSCRIPTION CONCOURS D'ENTREE AIDE-SOIGNANT (E) CANDIDAT DE DROIT COMMUN

- Avoir 17 ans au moins à la date de leur entrée en formation ; aucune dispense d'âge n'est accordée et il n'est pas prévu d'âge limite supérieur.
- Acquitter un chèque de 90 €** couvrant les frais de gestion de concours non remboursable libellé à l'ordre de : l' **AESCFIVL** (l'Association d'Entraide Sociale et Culturelle de la Formation Infirmière du Lycée Valentine Labbé).
Inscrire le nom du candidat au verso.
- Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité.
- Peuvent se présenter à l'épreuve d'admission (épreuve orale) :
 - Les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'épreuve écrite d'admissibilité.
 - Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV : Bac – Bac Pro ou Technologique – Brevet Professionnel – Brevet de Technicien – Moniteur Educateur (CAFME).
 - Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V :
Les personnes titulaires du BEP ASSP ou SAPAT durant l'année scolaire 2015/2016.
 - Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étrangers leurs permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu.

PORTES OUVERTES :
Samedi 21 janvier 2017
De 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30

LES DATES

<p>Le téléchargement du dossier est possible en ligne sur le site</p>	<p>A partir du 7 décembre 2016</p>	<p>http://ifsi-ifas-valentine-labbe.fr</p>
<p>ou Retrait du dossier possible</p>	<p>A partir du 3 janvier 2017</p>	<p>Aux horaires d'ouverture du secrétariat IFAS (lundi 10h-16h, mardi 11h-15h et 15h30-17h30, jeudi 12h-16h, vendredi 8h-10h).</p>
<p>7 février 2017 avant minuit le cachet de la poste faisant foi</p>	<p><i>Clôture des inscriptions</i></p>	<p>Dernier dépôt possible avant 17h30 au secrétariat de l'IFAS.</p>
<p>15 mars 2017 Ecrit de 9h30 à 11h30.</p>	<p>Epreuve d'admissibilité Epreuve écrite anonyme, d'une durée de 2 heures, notée sur 20 points. Elle se compose en deux parties : - un texte de culture générale - une série de dix questions à réponses courtes (notions élémentaires de biologie humaine, opérations numériques de base, exercices mathématiques de conversion).</p>	<p>Une fois le dossier dûment complété et déposé au bureau du secrétariat de l'I.F.A.S. Valentine LABBÉ, une convocation individuelle à l'épreuve d'admissibilité sera adressée par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception. <u>Si vous n'avez pas reçu cette convocation 15 jours avant l'épreuve, veuillez prendre contact par téléphone au : 03.20.63.89.83</u></p>
<p>29 mars 2017</p>	<p>Résultats admissibilité</p>	<p>Affichage à 10h00 à l'IFSI Aucun résultat ne sera donné par téléphone.</p>
<p>Du 6 mars au 19 mai 2017</p>	<p>Epreuve d'admission L'épreuve orale d'admission est notée sur 20 points se divise en deux parties et consiste en un entretien de 20 minutes avec deux membres du jury après une préparation de 10 minutes.</p>	<p>Les candidats déclarés admissibles sont convoqués par courrier recommandé avec accusé de réception après affichage des résultats. Les candidats dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité sont convoqués par courrier recommandé.</p>
<p>24 mai 2017</p>	<p>Résultats admission Pour pouvoir être admis dans un institut de formation aide-soignant, les candidats doivent obtenir une note au moins égale à 10/20 à l'entretien.</p>	<p>Affichage à 10h00 à l'IFSI Aucun résultat ne sera donné par téléphone → 48 candidats sont reçus sur liste principale. → Les candidats des listes complémentaires pourront être admis sur les listes principales en fonction des désistements.</p>


A partir du 24 mai au 6 juin 2017	Tout candidat admis qui n'a pas donné son accord pour le 6 juin dernier délai, est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est remise au choix lors du forum d'affectation.	Tous les candidats sont personnellement informés de leur réussite ou non, par un courrier envoyé en lettre recommandée avec accusé de réception.
	<p><u>L'admission définitive est subordonnée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • D'un certificat médical émanant d'un médecin agréé, attestant que le candidat présente les aptitudes physiques et psychologiques nécessaires à l'exercice de la profession ; • D'un certificat médical de vaccinations antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique, anti-hépatite B et BCG. 	<p><u>ATTENTION</u> Les deux certificats doivent être présentés <u>impérativement</u> le jour de la rentrée</p>
4 septembre 2017	Rentrée des élèves à 9h00	

LES DÉROGATIONS

Les résultats des épreuves de sélection ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle elles ont été organisées. Une dérogation pour un report d'admission à la rentrée de l'année suivante est accordée de droit en cas de :

- Congé de maternité,
- Rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale,
- Rejet d'une demande de congé formation,
- Rejet d'une demande de mise en disponibilité,
- Congé d'adoption ou pour garde d'un enfant de moins de 4 ans.

CONSTITUTION DU DOSSIER
des candidats de droit commun
(dans l'ordre indiqué)

		Candidat A cocher	Réservé à l'administr ation
1	Une lettre de motivation manuscrite .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Un curriculum vitae	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Une photocopie recto-verso de votre carte d'identité en cours validité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Une photocopie de vos diplômes ou des titres admis en dispense. - Si vous êtes scolarisé(e) durant cette année scolaire, un certificat de scolarité. - Si vous possédez un diplôme d'un pays étranger, une attestation de reconnaissance de niveau d'études. L'organisme qui délivre les attestations est le suivant : CIEP (Centre d'information sur la reconnaissance des diplômes) ENIC-NARIC France - 1 avenue Léon-Journault 92318 SEVRES Cedex Tél : 01 45 07 63 21 Fax : 01 45 07 63 02 Site internet : http://www.ciep.fr/enic-naricfr/ - Mail : enic-naric@ciep.fr	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Un chèque de 90 € couvrant les frais de gestion de concours libellé à l'ordre de l' AESCFIVL (l'Association d'Entraide Sociale et Culturelle de la Formation Infirmière du Lycée Valentine LABBÉ) . <u>Indiquer le nom du candidat au verso.</u> <u>Ni espèces, ni mandats ne seront acceptés</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Quatre enveloppes autocollantes (format 22 cm sur 11 cm), affranchies au minimum à 5 € et libellées à votre adresse .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Quatre récépissés Recommandés avec Avis de Réception (à retirer à la Poste) à compléter : <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="margin-right: 10px;"> <p>Destinataire : votre NOM, Prénom, Adresse</p> </div> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="margin-left: 10px;"> <p>Expéditeur : Concours I.F.A.S. Valentine Labbé 41, rue Paul Doumer BP226 59563 LA MADELEINE Cedex</p> </div> </div>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Une photo d'identité au format normalisé 3,5 x 4,4 cm à coller sur la page de garde du dossier (obligatoire).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

IMPORTANT :TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN CONSIDÉRATION

Note d'information préalable à l'inscription

Si vous êtes

- **Candidat titulaire d'un baccalauréat professionnel « accompagnement, soins, services à la personne » et « services aux personnes et aux territoires »**
- **Candidat en classe de terminale ASSP ou SAPAT, sous réserve d'avoir validé le BEP ASSP ou SAPAT durant l'année scolaire précédente**

Conformément à l'arrêté du 21 mai 2014 relatif à la formation du diplôme d'Etat d'Aide-Soignant :

Vous pouvez choisir entre :

La modalité de sélection spécifique aux candidats titulaires du baccalauréat professionnel ASSP et SAPAT :

Sélection sur dossier et entretien à partir du dossier

Formation : cursus partiel en bénéficiant des dispenses prévues à l'article 1 des arrêtés du 21 mai 2014 :

- A2SP : vous devez suivre les modules de formation 2, 3, et 5 et effectuer 12 semaines de stage.
- SAPAT : vous devez suivre les modules 2, 3, 5 et 6 et effectuer 14 semaines de stage.

Pour l'IFAS Valentine Labbé 12 places sur 60 sont offertes aux candidats concernés. (Retrait d'un dossier de **couleur blanche**)

OU

La modalité de sélection prévue à l'article 5 de l'arrêté du 22 octobre 2005 :

Sélection sur épreuve orale d'admission

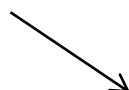
Formation : cursus intégral de la formation en ne bénéficiant pas des dispenses prévues à l'article 1 des arrêtés du 21 mai 2014, par conséquent vous devez suivre et valider l'ensemble de la formation des 8 modules.

Classement dans la liste des candidats de droit commun. 48 places proposées. (Retrait d'un dossier de **couleur rouge**)

ATTENTION Ce choix est définitif et sera confirmé à l'aide d'un formulaire spécifique contenu dans le dossier d'inscription.

SINON

Vous êtes de fait **candidat de droit commun** (48 places)



- candidat titulaire d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV : Bac – Bac Pro ou Technologique – Brevet Professionnel – Brevet de Technicien – Moniteur Educateur (CAFME).
- candidat titulaire d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V, délivré dans le système de formation initiale ou continue français.
- candidat titulaire d'un titre ou diplôme étrangers leurs permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu.

OU

Titulaire du Brevet des Collèges, sans diplôme

Vous serez convoqué pour l'épreuve d'admissibilité (épreuve anonyme d'une durée de 2h et notée sur 20 points).

(Retrait d'un dossier **couleur rouge**)

Les candidats ayant obtenus une note supérieure à 10 seront convoqués pour l'épreuve orale d'admission.

Vous êtes dispensé de l'épreuve écrite d'admissibilité, vous serez convoqué directement pour l'épreuve orale d'admission.
(Retrait d'un dossier **couleur rouge**)

ATTENTION

Ce choix est définitif et sera confirmé à l'aide d'un formulaire spécifique contenu dans le dossier d'inscription

Conformément à l'arrêté du 21 mai 2014 modifiant les arrêtés du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au DEAS, les titulaires des Baccalauréats Professionnels ASSP et SAPAT, les élèves en terminale en ASSP et SAPAT (sous réserve d'obtention du baccalauréat) peuvent choisir leur voie d'accès au concours aide-soignant : concours de droit commun ou sélection spécifique.

Pour l'IFAS Valentine Labbé, la sélection offre 48 places pour les candidats de droit commun.

Diplôme obtenu :

- ⁽¹⁾ Baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins, services à la personne »
- Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires »

Je soussigné,, certifie avoir pris connaissance que je dois suivre l'ensemble de la formation et l'évaluation des 8 modules, conformément à la réglementation en vigueur (cursus intégral).

La Madeleine, le / /.....
Signature